

faire une halte sympa

Les Ormes : petits trésors des bords de Vienne

Il ne s'agit pas que d'une commune qu'on traverse sur la route des vacances. Les Ormes ont plus à offrir que l'asphalte. Il suffit de s'y attarder un peu.



Les halles construites au XVII^e siècle abritaient les marchés et tenaient lieu de tribunal pour rendre la basse justice.

Ne cherchez pas une signalétique particulière du lieu parce qu'elle n'existe pas ou pas encore. Amis touristes et (ou) amoureux de nature, de vieilles pierres et d'histoire, il vous faudra quitter les sentiers battus (la D910) pour trouver cet endroit et faire quelques centaines de mètres dans le village pour en découvrir les éléments. Le premier d'entre eux est immanquable, il s'agit des anciennes halles. « Leur construction date de l'édification du premier château par les frères Pussort, précise Françoise Puglia, présidente de l'association Les Talents Ormois et

guide au château. Ces derniers avaient élevé Les Ormes en baronnie et à ce titre fixaient le prix des marchandises, le calendrier des marchés et avaient droit de justice. La basse justice s'y tenait chaque semaine. »

Port d'attache de la Vigeane

Partant depuis les halles, un chemin empierré conduit à la Vienne. Là, deux pierres inclinées (aujourd'hui immergées) servaient aux lavandières du bourg avant que ne soit construit, au début du XX^e siècle, un véritable lavoir couvert alimenté par une source. Il est toujours là, à l'ombre d'un magnifique saule pleureur et la



Depuis le terre-plein qui fait office d'aire de pique-nique, la vue est imprenable sur la Vienne, l'embarcadere et la Vigeane.

source se fait toujours entendre. Son murmure accompagne les pique-niques autour de deux tables protégées par deux vénérables tilleuls. Le calme des lieux incite presque à la méditation, les yeux tournés vers la Vienne et... vers la Vigeane. C'est un autre des secrets de ce petit coin de nature. Le chemin empierré est un ancien embarcadere. Aujourd'hui, la Vigeane (nom ancien de la Vienne) y est amarée. Longue de 12 m, cette toue a été construite, en 2006, par l'association des Bateliers de la Vienne. Le visiteur s'interrogera aussi sur la présence d'une tourelle, à l'angle de deux hauts murs plongeant

dans l'eau. « Elle fait partie du second château construit vers 1760 par la famille d'Argenson. Soucieux de conserver leur jardin les propriétaires ont fait réaliser deux murs pour empêcher la Vienne de raviner la terre. Et c'est simplement pour l'esthétique qu'ils ont fait construire cette tourelle ». Un élément de décoration dont on profite encore aujourd'hui.

Sylvaine Hausseguy

Pratique : depuis Tours et l'ex-RN 10, prendre la première rue à droite (rue d'Argenson). Depuis Poitiers, après le second feu tricolore, prendre la 3^e rue à gauche et rejoindre la place des halles. Stationnement autorisé sur la place.